



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 4 novembre 2013
(OR. fr)**

15428/13

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0039 (COD)**

**CODEC 2397
COMER 246
WTO 274
COWEB 160
USA 50
ACP 165
COEST 336
NIS 69
SPG 17
UD 280**

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant certains règlements relatifs à la politique commerciale commune en ce qui concerne les procédures d'adoption de certaines mesures (**première lecture**)
- Adoption
a) de la position du Conseil
b) de l'exposé des motifs du Conseil

1. Le 8 mars 2011, la Commission a transmis au Conseil la proposition visée en objet¹, fondée sur l'article 207 du TFUE.

¹ doc. 7455/11.

2. Le Parlement européen a adopté sa position en première lecture le 14 mars 2012¹.
 3. Lors de sa 3257ème session du 23 septembre 2013, le Conseil "Agriculture et Pêche" est parvenu à un accord politique sur la position du Conseil en première lecture concernant le règlement susmentionné².
 4. Le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la position du Conseil en première lecture figurant dans le document 13283/13 et l'exposé des motifs figurant dans le document 13283/13 ADD 1.
-

¹ doc. 7446/12.

² En conformité avec la lettre du 11 juillet 2013, adressée par le président de la commission du commerce international du Parlement européen au président du Coreper, le Parlement européen devrait, lors de sa deuxième lecture, approuver la position du Conseil en première lecture sans amendements.